



Aix en Provence

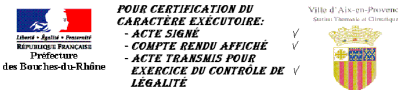
VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX
EN PROVENCE N° DL.2014-356**

Séance publique du

29 septembre 2014

**Présidence de Maryse JOISSAINS MASINI
Maire d'Aix-en-Provence Président de la
Communauté du Pays d'Aix**

Accusé de réception en préfecture
Identifiant : A013-211300017-20140929-50627-DE-1-1_0
Date de signature : 30/09/2014
Date de réception : mardi 30 septembre 2014
 POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR L'EXERCICE DU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ ✓

OBJET : RECONDUCTION DU PLAN LECTURE TRIENNAL DANS LES ECOLES DE LA VILLE

Le 29 septembre 2014 à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire, le 23/09/2014, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

Monsieur Ravi ANDRE, Madame Dominique AUGÉY, Madame Abbassia BACHI, Monsieur Edouard BALDO, Monsieur Moussa BENKACI, Madame Charlotte BENON, Madame Christine BERNARD, Madame Odile BONTHOUX, Madame Patricia BORRICAND, Monsieur Jacques BOUDON, Monsieur Jean-Pierre BOUVET, Monsieur Raoul BOYER, Monsieur Gérard BRAMOULLÉ, Madame Danièle BRUNET, Monsieur Lucien-Alexandre CASTRONOVO, Monsieur Maurice CHAZEAU, Monsieur Eric CHEVALIER, Madame Charlotte DE BUSSCHERE, Monsieur Philippe DE SAINTDO, Madame Brigitte DEVESA, Madame Sylvaine DI CARO, Monsieur Sylvain DIJON, Monsieur Laurent DILLINGER, Monsieur Gilles DONATINI, Madame Michele EINAUDI, Monsieur Alexandre GALLESE, Monsieur Jean-Christophe GROSSI, Monsieur Hervé GUERRERA, Madame Souad HAMMAL, Madame Muriel HERNANDEZ, Madame Coralie JAUSSAUD, Madame Maryse JOISSAINS MASINI, Madame Gaëlle LENFANT, Monsieur Claude MAINA, Madame Irène MALAUZAT, Madame Reine MERGER, Monsieur Stéphane PAOLI, Monsieur Jean-Marc PERRIN, Madame Liliane PIERRON, Monsieur Jean-Jacques POLITANO, Monsieur Christian ROLANDO, Madame Danielle SANTAMARIA, Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Madame Catherine SILVESTRE, Madame Josyane SOLARI, Monsieur Jules SUSINI, Monsieur Francis TAULAN, Monsieur Michael ZAZOUN, Madame Karima ZERKANI.

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

Madame Noëlle CICCOLINI-JOUFFRET à Monsieur Jean-Jacques POLITANO, Monsieur Gerard DELOCHE à Madame Danielle SANTAMARIA, Madame Sophie JOISSAINS à Monsieur Sylvain DIJON, Madame Catherine ROUVIER à Monsieur Raoul BOYER, Madame Françoise TERME à Monsieur Laurent DILLINGER.

Excusés sans pouvoir :

Monsieur Jacques AGOPIAN.
Secrétaire : Sylvain DIJON

Madame Brigitte DEVESA donne lecture du rapport ci-joint.

**Aix en Provence**

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

D.G.A.S Qualité de Vie
Direction Coordinatrice de l'EducationRAPPORT POUR
LE CONSEIL MUNICIPAL
DU 29 SEPTEMBRE 2014**Nomenclature : 8.1**

Enseignement

RAPPORTEUR : Madame Brigitte DEVESA**Politique Publique : 14-ENSEIGNEMENT ET SOUTIEN A L'ÉDUCATION DES ENFANTS SCOLARISÉS****OBJET** : RECONDUCTION DU PLAN LECTURE TRIENNAL DANS LES ECOLES DE LA VILLE- Décision du Conseil

Mes Chers Collègues,

Depuis la rentrée scolaire 2005/2006, la Ville a mis en place, en collaboration avec les Inspecteurs de l'Education Nationale, un plan lecture triennal en direction des élèves des classes élémentaires et des classes de grandes sections maternelles.

Cette opération a pour objectif le développement du goût de la lecture chez les enfants. Autour d'une thématique, il s'agit de sensibiliser les enfants à la littérature pour la jeunesse dans toute sa richesse et sa diversité (*formes, genres, auteurs, éditeurs*) et de les familiariser avec les bibliothèques.

Pour ce faire, un partenariat a été instauré avec la Direction de la Cité du Livre pour le choix des titres et la Direction des Affaires Scolaires pour l'achat des livres.

Les précédents thèmes « lire c'est fantastique » destiné au cycle 3 (*CE2, CM1 et CM2*), « lire c'est voyager » destiné au cycle 2 (*GS maternelle, CP, CE1*) et « lire c'est drôle » destiné à l'ensemble des deux cycles, ont rencontré un grand succès.

De ce fait, il est proposé de reconduire ce dispositif sur trois ans, soit 2014/2017.

Le thème retenu « **lire c'est jouer** » concernera l'ensemble des deux cycles et sera proposé à 30 classes de la grande section maternelle au CM2.

Le coût de l'achat des livres s'élève à 11 624,29 € TTC, pour 30 titres en 30 exemplaires.

En conséquence, je vous demande, mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **DECIDER**, de reconduire sur trois ans le plan lecture dans les écoles à partir de la rentrée scolaire 2014/2015 ;

- **DIRE**, que la dépense en résultant d'un montant de 11 624,29 € sera imputée au budget de la Ville pour l'année 2014 – compte budgétaire 92213 6067 1683 qui présente les disponibilités suffisantes.

DL.2014-356 - RECONDUCTION DU PLAN LECTURE TRIENNAL DANS LES ECOLES DE LA VILLE-

Présents et représentés	: 54
Présents	: 49
Abstentions	: 0
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 54
Pour	: 54
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

NEANT

Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité
le rapport qui précède.

Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Maire

Président de séance et les membres du conseil présents :

L'adjoint ou le conseiller municipal délégué,
Reine MERGER

Compte-rendu de la délibération affiché le : 30/09/2014
(articles L2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)